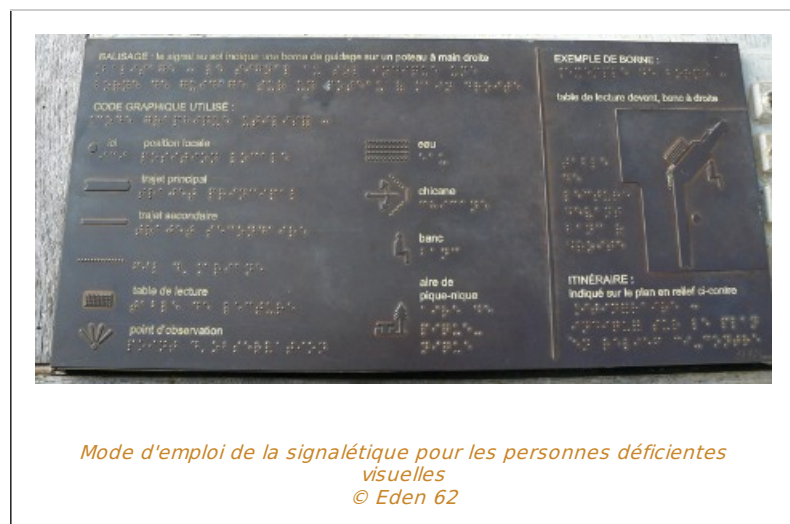


2.5.1 - La même information pour tous

Marais de Condette

mise à jour: 23/01/2013



Quand le gestionnaire a aménagé le site pour pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap, il a également conçu une signalétique directionnelle qui convienne à tous les publics, y compris au handicap visuel ou mental.

Lorsque le cheminement calcaire et le platelage ont été mis en place, des panneaux ont été disposés à hauteur de main régulièrement sur le parcours avec des indications visuelles et braille. Les dessins sont les plus simples et compréhensibles possibles et sont doublés d'indications en braille.

Une plaque en laiton se trouve à l'entrée du site où figurent également des informations visuelles et du braille pour donner le « mode d'emploi » du site. Ainsi chacun sait à quoi s'attendre le long du parcours.

Pour les personnes déficientes visuelles, les endroits où se trouvent les panneaux sont signalés par des bandes podotactiles au sol.

Site : Réserve naturelle du Marais de Condette

Statut du site : réserve naturelle régionale

Type de réalisation : mise en place de signalétique directionnelle et d'interprétation

Contact : Hubert Brabant, Chargé de mission du secteur, 03 21 32 13 74, h.brabant@eden62.fr / Kevin Wimez, Chargé de mission, 03 21 32 13 74, kevin.wimez@eden62.fr

Partenaires : Commune de Condette, Arietur, Tetras

[Haut de page](#)